



LE PLAN  
DE LA TOUR

BULLETIN D'INFORMATION  
MUNICIPALE

Hiver 2018/2019



## Trois grands changements dans les locations saisonnières.

Les locations saisonnières ont fait l'objet de trois grands changements qui seront introduits en 2019. Plusieurs lois ont modifié les conditions de cette activité. La commune a pris toutes les dispositions utiles pour permettre aux loueurs de s'adapter à ce nouveau panorama.



### 1 / Le numéro national pour les loueurs utilisant les plates-formes informatiques.

La loi pour une République Numérique du 7 octobre 2016 a décidé la création d'un numéro d'enregistrement attribué par les mairies à chaque meublé de tourisme proposé en location. Ce numéro devra être publié dans toutes les annonces, en particulier celles des plates-formes informatiques. Plus d'une centaine de locations sont actuellement proposées sur le territoire de la commune. Il fallait donc, pour soutenir cette activité qui contribue à la vitalité de notre village, être capable de délivrer ce sésame très utile, souvent indispensable. Le numéro d'enregistrement pourra être obtenu en mairie à partir du 1<sup>er</sup> avril 2019 au plus tard.

### 2 / La mise en place d'un logiciel informatique traitant ces questions.

Cette nouvelle démarche administrative appellait un équipement informatique adéquat. Le moment était venu aussi d'offrir une possibilité de déclarer et régler par Internet la taxe de séjour liée à la même location. Un site est maintenant disponible, à l'adresse <https://leplandelatour.taxesjour.fr>. Il peut être consulté facilement, et il sera utilisé pour répondre à l'ensemble des questions touchant aux locations saisonnières, qui sont du ressort de la commune.

### 3 / La taxe de séjour elle-même a été profondément rénovée.

La loi du 28 décembre 2017 de finances rectificative pour 2017 a introduit deux changements très significatifs, prenant effet au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

**SARL ERIC ELEC**  
Électricité Générale  
Installation - Rénovation  
Dépannage  
Portails & Portes de garage  
Climatisation - Domotique

Tél : 04 94 49 10 27 - Portable : 06 20 45 59 61  
Z.A. Les Hts du Camp Ferrat 2 - Ste Maxime - eric.elec@free.fr

**SARL RABBIA**  
Entreprise de Maçonnerie  
Depuis 1936

Villa - Piscine - Toiture - Rénovation

06 12 51 20 58  
04 94 96 32 41  
masbruyeres@hotmail.fr  
28 bld des Bruyères  
83120 SAINTE MAXIME

**LE TEMPS DES COPAINS**

NOUVELLE GERANCE :  
AMANDINE & FRANCK POUR VOUS ACCUEILLIR  
RESTAURANT - TRAITEUR  
Soirées musicales «Live» ambiance 60/70/80  
Tél. 04 94 43 75 28  
7 place Georges Clemenceau (vers l'église) - PLAN DE LA TOUR  
letempsdescopains2018@gmail.com

LA LETTRE DU PLAN DE LA TOUR  
BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE

HIVER 2018

## SOMMAIRE

• FINANCES .....	Page 2
• EDITO DU MAIRE .....	Page 3
• TRAVAUX .....	Page 4
• ENVIRONNEMENT .....	Page 5
• SCOLAIRE .....	Page 6
• JEUNESSE .....	Page 7
• SOLIDARITÉ .....	Page 7
• PATRIMOINE .....	Page 8

**MARATHON INTERNATIONAL GOLFE DE SAINT-TROPEZ**

DIMANCHE 31/03/19

MARATHON 2 X 21.1 KM  
MARATHON RELAIS  
SEMI-MARATHON

marathon@golfe-saint-tropez.com

Golfe de Saint-Tropez

# ÉDITO

La saison d'hiver a commencé dans la douceur et j'espère que vous aurez pu profiter de ces belles journées autour des fêtes de fin d'année en famille. Noël au village est toujours une fête grâce à Culture & Cultures qui nous offre des animations toujours aussi chaleureuses et festives. Le Baz'art de Noël où nous trouvons des idées originales et les cadeaux faits main, le tout dans une ambiance égayée des chants de Noël de la chorale mixte anglais - français ! Bravo et merci à eux. La grande veillée, les concerts, le vin et le chocolat chaud, rien ne manquait.

La douceur de décembre a fait oublier les pluies torrentielles d'octobre et novembre. Ces épisodes répétitifs et abondants ont parfaitement été gérés par les membres de la réserve de sécurité civile et les CCF, qui ont su rester efficaces et disponibles lors de ces événements.

Leur implication dans la vie du village, nous la demandons également dans la lutte que nous menons contre le frelon asiatique. Cette espèce invasive est aujourd'hui une véritable calamité contre laquelle nous devons lutter. Tous, vous pouvez nous aider en signalant les nids pour que la mairie se charge de les faire détruire. Le Conseil Municipal a voté cette intervention et la Communauté de Communes s'est également emparée du problème. La lutte ne fait que commencer et nous devons la mener pour que perdure l'apiculture mais aussi protéger l'ensemble des pollinisateurs. La protection de la faune et de la flore est un enjeu que nous devons prendre en compte à tous les niveaux. Ainsi la révision du PLU qui s'est vue retardée d'une étude supplémentaire sur la protection de la tortue d'Hermann. Ce temps supplémentaire nous aura également permis de prendre en compte

les nouvelles prescriptions du Plan de Prévention du Risque Inondation et de ses cartographies. Nous pourrons bientôt vous soumettre ce projet par le biais d'une enquête publique.

Le Conseil Municipal des Jeunes s'est mobilisé pour animer les journées citoyennes. Cette année ils ont axé leurs efforts sur la mise en peinture du Skate Park encadrés par des spécialistes. Ces journées favorisent le lien entre les générations impliquées dans un projet. Ce lien si important dans un village que nous essayons de toujours le renforcer.

Un lien qui se transmet de génération en génération et je remercie Michele Grinda pour son implication dans le Patrimoine. Cette année 2018 marquait le point d'orgue des célébrations du Centenaire 1914/1918, vous trouverez dans ces pages un article les retracant.

Le patrimoine de la commune est symbolisé par son clocher. Un édifice qui a aujourd'hui plus de 230 ans et que la commune rénove. Le long chantier avance bien et le résultat est déjà visible. En plus des travaux sur le clocher lui-même, la charpente de l'église a également été traitée. Une souscription est ouverte par la Fondation de France pour aider la Commune dans cet investissement. Chacun d'entre nous peut participer quelque soit le montant de son don, il est important et soutient nos efforts. Tous les renseignements sont disponibles sur le site de la Fondation de France et le site de la Commune. Je compte sur l'amour des Plantourians pour leur village pour participer !

En ce début d'année, je vous adresse tous mes vœux de bonne et heureuse année 2019 !

Le Maire  
Florence LANLIARD

2 - Bulletin municipal - Hiver 2018 / 2019

Bulletin municipal - Hiver 2018 / 2019 - 3

# Travaux

## Le clocher de l'église.

Les travaux se poursuivent. Les résultats de ce long chantier sont déjà visibles ! Les pluies de l'automne auront apporté leur lot de problèmes mais tout rentre dans l'ordre et la paroisse avance également sur les peintures intérieures. **Une souscription est ouverte avec la Fondation de France pour aider la Commune dans le financement de ce projet.** Le patrimoine c'est l'affaire de tous ! Chacun peut participer et quel que soit le montant du don, il est important. Rendez-vous sur le site de la Fondation de France ou sur le site de la Commune.



## Urbanisme.

### La révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) avance... au pas de la tortue...

Nous avions prévu et annoncé l'ouverture de l'Enquête Publique pour la fin de l'année... et celle-ci a dû être repoussée.

En effet, la prescription d'un PPRI (plan de prévention du risque inondation) par arrêté préfectoral du 26 janvier 2018 et surtout, la notification de carte d'aléas le 10 juillet 2018 déterminant les zones à risque, ont obligé la commune à retravailler sur le zonage et le règlement qui étaient pourtant quasiment finalisés,



pour prendre en compte ces nouvelles contraintes imposées par l'Etat.

De même, l'autorité environnementale a obligé la commune à produire des études plus approfondies dans le domaine de la préservation de l'environnement.

L'une de ces études, recensant notamment la présence de la tortue d'Hermann sur la commune, a

eu lieu entre les mois de juin et août. Les résultats de cette étude doivent être pris en compte par la mise en place de « compensation » lorsque les tortues ont été répertoriées dans des zones constructibles...

Ainsi, le temps de la révision s'étire en longueur mais toutes ces étapes sont indispensables. La révision avance... au pas de la tortue et nous espérons que ce temps nous permettra de ne rien oublier des ressources de la commune pour pouvoir toujours mieux les préserver.

Parallèlement, la rédaction des documents (règlements, rapport de présentation) s'enrichit des données collectées.

Dès qu'ils seront finalisés, il sera enfin possible d'arrêter le PLU par délibération du Conseil Municipal, pour le soumettre ensuite à une enquête publique.

L'enquête sera annoncée par voie de presse, affichage et sur le site internet de la Commune : [www.leplandelatour.fr](http://www.leplandelatour.fr)



Préparez votre jardin pour le printemps !

> Débroussaillage  
> Désherbage  
> Remise en état  
> Petits aménagements  
> Plantations  
> Entretien

dhorne.vincent@gmail.com 07 86 55 72 07

**EUROVIA** VINCI

Secteur de Grimaud  
ZA du Grand-Pont  
Chemin de Caucadis  
83310 Grimaud  
T/ 04 94 43 29 06  
[www.eurovia.com](http://www.eurovia.com)

**Veolia : au cœur du développement et de l'attractivité des territoires**

**GOLFE DE SAINT-TROPEZ**  
Réalisation et Exploitation d'installations d'eau et d'assainissement  
Collectivités - Particuliers - Professionnels  
16, route Plan de la Tour  
83120 Sainte-Maxime  
09 69 32 93 28 - [www.veolia.com](http://www.veolia.com)

**VEOLIA**

# Environnement



## La Commune s'implique dans la lutte contre le frelon asiatique.

Le conseil municipal a voté la prise en charge par la Commune de la destruction des nids. (Délibération 2018.11.28.08).

Le frelon asiatique décime les colonies d'abeilles domestiques et s'attaque à l'ensemble des polliniseurs. Tous les frelons sont d'origine asiatique, le nom exact de ce dernier est Vespa Velutina (pattes jaunes) Nigrithorax. Arrivé en France en 2004 via des poteries importées de Chine dans le Sud-Ouest il a largement colonisé l'ensemble du territoire français et a maintenant dépassé nos frontières.

En 14 ans, le frelon s'est dispersé vers l'Espagne, le Portugal et l'Italie...

Après de premières observations qui tendaient vers l'extinction naturelle de l'espèce par manque de diversité biologique, force est de constater, au contraire, sa capacité à se multiplier.

En 2016 dans cette revue municipale, Madame le maire alertait déjà sur la nécessité de se mobiliser pour repérer les nids et les détruire.

### Pourquoi agir ?

Si tous les frelons sont cousins des guêpes et originaires d'Asie, celui que nous connaissons sous le nom de frelon « Européen », Vespa crabro, a mis plus de temps à s'installer et surtout ne nuit pas à la faune. Il est même un régulateur du moustique et un auxiliaire au jardin en luttant contre les invasions de Chenilles les plus voraces ! Bien qu'il s'attaque également aux abeilles sa prédatation est moindre en comparaison de Vespa Velutina qui exerce une véritable pression sur les ruchers.

En Asie, Vespa Velutina est également un problème et peut détruire 30% d'une colonie d'abeilles Apis Cerana, alors que ces dernières ont appris à tuer le frelon en l'encerclant et en faisant monter sa température. Apis mellifera, en France ne sait pas lutter.

L'apiculteur aujourd'hui teste de façon largement empirique différentes stratégies de piégeage. Mais le piégeage aux abords des ruchers ne peut être un moyen de lutte efficace contre l'invasion.

En effet, il faut savoir que le nid de Vespa velutina peut être jusqu'à 5 fois plus populeux qu'un nid de frelons Européens. Les plus grands peuvent produire jusqu'à 13 000 individus au cours d'une saison d'avril à novembre. Ils peuvent contenir 2000 ouvrières qui élèvent jusqu'à 500 fondatrices.

En France, Le frelon asiatique s'installe en zone périurbaines ou agricoles et dans les espaces boisés. : L'ensemble du territoire !

Vespa velutina nigrithorax est classé au niveau national dans la liste des dangers sanitaires de deuxième catégorie pour l'abeille domestique Apis mellifera sur tout le territoire français (arrêté du 26 décembre 2012).

Ce classement implique que l'élaboration et le déploiement d'une stratégie nationale de prévention, surveillance et lutte vis-à-vis de ce danger sanitaire

est de la responsabilité de la filière apicole, l'État pouvant apporter son appui sur le plan réglementaire en imposant certaines actions de lutte aux apiculteurs pour favoriser la réussite de la stratégie.

Au niveau européen, le frelon asiatique figure désormais dans la liste des espèces exotiques envahissantes préoccupantes pour l'Union européenne qui a été adoptée au niveau communautaire le 13 juillet 2016

Au niveau national, la loi du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages a complété le code de l'environnement pour intégrer les dispositions législatives permettant d'agir contre les espèces exotiques envahissantes (articles L.411-5 et suivants).

La filière apicole déjà lourdement touchée par le frelon ne peut être la seule à porter la responsabilité de l'action de lutte.

Le frelon s'attaque à l'ensemble des polliniseurs.



Le classement n'oblige pas, aujourd'hui, les collectivités locales à lutter.

Pour autant, au niveau intercommunal, les élus du Golfe de Saint Tropez, convaincus du risque sur la faune mellifère et les polliniseurs souhaitent aller plus loin en proposant un projet de lutte axé sur la recherche des nids en vue de leur destruction.

Trop souvent, les particuliers ne déclarent pas les nids ne pouvant supporter financièrement le coût de leur destruction.

La commune du Plan de la Tour a décidé de prendre en charge leur destruction.

Ainsi la municipalité compte sur la vigilance de chacun pour lui signaler les nids. CCFF, Réserve de Sécurité Civile, chasseurs, randonneurs, tous sont des sentinelles qui peuvent aider à signaler les nids.

L'approche par piégeage ne semble pas pouvoir être retenue, la lutte doit s'attaquer à la source du problème et remonter aux nids afin de les détruire. Des expérimentations de destruction via des drones ont déjà été mises en place.

### Mais comment trouver les nids ?

Aujourd'hui, la Communauté de Communes, s'engage dans une mission ayant pour objectif de collecter les retours d'expériences et de mettre en place une stratégie opérationnelle pour remonter jusqu'aux nids. L'utilisation des technologies de géolocalisation, puçage et drone doivent être explorées.

### Biologie :

Le frelon asiatique procède à l'installation de sa colonie en deux étapes. Les femelles fondatrices dorment l'hiver dès que les températures atteignent 13°, elles vont fabriquer un nid dit « primaire » leur permettant de pondre. D'abord tout petit de la taille d'une balle de ping-pong, le nid va s'agrandir par la formation d'enveloppes concentriques successives. La femelle pond d'abord un œuf par jour et il faut 6 semaines pour que naîsse un frelon.

# GROUPE MÉDIA PLUS COMMUNICATION

« Entrez dans l'univers de la communication institutionnelle »

Z.I. SECTEUR C7 • ALLÉE DES INFORMATIENS • B.P. 75 • 06709 SAINT LAURENT DU VAR CEDEX 2  
Tél.: 04 92 27 13 89 • Fax: 04 93 31 21 47 • Site web: [www.mediapluscom.fr](http://www.mediapluscom.fr) • E-mail: [contact@mediapluscom.fr](mailto:contact@mediapluscom.fr)



# Environnement



En automne a lieu un essaimage. Les jeunes reines quittent la colonie, s'accouplent et se mettent à l'abri pour l'hiver. Les frelons qui restent dans le nid après cette période ne se reproduiront pas. Ce nid s'il résiste aux intempéries de l'hiver ne sera pas réutilisé.

## Repérer et signaler.

On compte sur vous ! il est donc important de signaler les nids et d'être attentifs à tous les signes de construction. D'abord anodin, le nid devient vite important. Surveiller vos toitures, abris de jardins, appentis, ce sont autant de sites d'implantation. Si vous voyez un nid : notez le plus précisément possible son emplacement. Prenez des photos. Si possible marquez le point GPS. Servez-vous de branches que vous disposerez de façon visible à proximité comme point de repère.

Appelez la mairie pour signaler le nid : **04 94 55 07 55**. Envoyer le signalement et la photo : [cabinet@plandelatour.net](mailto:cabinet@plandelatour.net)



A partir de la première naissance tout s'accélère, ponte et construction, le nid dit primaire est souvent abandonné en juin pour construire un nid plus gros qui pourra atteindre un diamètre de 80cm en forme de goutte d'eau. S'ils sont souvent très haut dans les branches à l'abri des feuilles bien cachés, les nids sont de plus en plus fréquemment construits à hauteur d'homme, sous le bourrelet d'un talus, dans un buisson, une haie, sous une genouille.

## LINKY compteur « Communicant »

En séance du 5 avril 2018 le Conseil Municipal a voté le « refus du déclassement des compteurs d'électricité existants et de leur élimination ». (délibération n° 2018.04.05.09)



Le compteur communicant, Linky, est une nouvelle génération de compteur. Il transmet des données de consommation et reçoit des ordres à distance.

Selon ENEDIS : « Linky répond au besoin de modernisation des réseaux d'électricité en France. Pour maintenir notre niveau d'exigence, nous remplaçons un matériel devenu obsolète et qui, dans certains cas, peut avoir été installé il y a plus de 40 ans. »

Ainsi, une grande campagne de remplacement des anciens compteurs est actuellement mise en œuvre par Enedis.

La Commune s'est donc positionnée pour refuser le déclassement des compteurs et ainsi leur remplacement sans le consentement préalable et une décision de désaffection de la part de son Conseil Municipal.

A ce jour, la Commune n'a donné aucune autorisation en ce sens.

Les particuliers qui souhaitent refuser l'installation d'un compteur Linky chez eux peuvent le faire et se référer à la délibération du Conseil disponible sur le site de la Commune à la rubrique démarches administratives/ Linky

# Scolaire



## Sécurité du groupe scolaire

### Du changement aux abords des écoles.

Pour la sécurité des élèves aux abords des écoles, la circulation rue Perosa Argentina et l'emplacement du portail d'entrée de l'école élémentaire ont été modifiés.

Circulation: la rue Perosa Argentina passe en sens unique de circulation.

Il ne sera désormais possible de circuler que dans un seul sens : depuis la rue Perosa Argentina vers l'avenue du Général Leclerc. Les parents qui déposeront leurs enfants à l'école ne pourront plus accéder au groupe scolaire depuis l'avenue du Général Leclerc.

Entrée des élèves du CP au CM2

Le portail d'entrée de l'école élémentaire a été déplacé. L'entrée des élèves ne se fera plus du côté de la grande cour mais à partir d'un nouveau portail situé à côté de l'entrée de l'école maternelle.

Cette nouvelle organisation a été décidée en concertation avec les parents d'élèves élus et les enseignants.

Ainsi, les parents ayant des enfants dans les deux écoles n'auront plus qu'un point d'entrée à assurer. Les deux portails sont isolés de la route et un grand parking dessert l'école. Le sens unique de circulation devrait mettre fin au stationnement anarchique de véhicules au niveau de la grande cour, ce qui générerait un danger pour la traversée des élèves.

## La journée citoyenne

### La journée Citoyenne a réuni petits et grands autour de moments enrichissants et chaleureux !

Organisée avec le Conseil Municipal des Jeunes et encadrée par les élus de la Commune plusieurs ateliers étaient ouverts :

Jeux intergénérations, dessin, premiers secours, mise en valeur et graff du skate park.

Rendez-vous était donné le matin salle Marie Mauron pour un accueil et la présentation des différents ateliers.

Pour tous et tous les âges, le programme était complet !



Le Scrabble avec Michèle Leroy mais pour petits et grands !



Atelier peinture pour les enfants avec Vanessa et Emilie de l'UFCV.



Initiation aux gestes de premiers secours avec le formateur Olivier Scherrer pompier bénévole.



Plantations aux abords du skate park avec l'aide de Christophe Gea.



Réalisation d'une fresque sur les éléments du skate park avec Mr et Mme Gagnepain spécialisés dans le graff. Des travaux qui ont nécessité deux jours et se sont poursuivis le mercredi matin avec les enfants des Temps d'activités extras scolaires (TAE) encadrés par Mme Escalant et Mr Pecqueur.



Peinture des bancs du Skate Park

## CCAS

### Accueil

Madame Sabine CAMUS remplacera l'agent social Jessica Attard toute la durée de son congé maternité les lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30.

### A noter !

Le CCAS organise avec Delta Revie deux ateliers gratuits pour les plus de 60 ans, **salle du Conseil en mairie de 14h à 15h30**.

- Le jeudi 31 janvier : « Gare aux arnaques ! »

- Le vendredi 15 mars sur le thème de « la chute ».

Des moments pour s'informer et apprendre comment réagir aux différents aléas de la vie !

Sur inscription auprès du CCAS : **04 94 55 07 52** ou à l'accueil : **04 94 55 07 55**

# Patrimoine

## 5 années de commémoration du Centenaire 1914/1918



Ce 11 novembre 2018 fut le point d'orgue des 4 années de célébration du Centenaire de la Grande Guerre 1914/1918.

Depuis 2014, Michèle Grinda, déléguée au patrimoine a eu en charge de constituer une commission dédiée à ces célébrations et de proposer chaque 11 novembre un programme marquant chacune de ces 4 années de guerre. Christiane Fournier-Neri, Dany Noguet, Jean Philippe Duteurtre, Jean Weber et Jean Marie Glaize ont travaillé avec Michèle pour organiser des événements en relation directe avec l'histoire du village.

La première Guerre Mondiale fut un tournant au début du XX<sup>ème</sup> siècle et a marqué les esprits par son ampleur, sa durée et son lourd tribu humain.

En 2014 la commission a mis à l'honneur Julius Ollivier, qui vécut au hameau des Brugassières et qui est mort dans les tous premiers jours de la Grande Guerre.



► Journal de Guerre d'Ernest Piovant.

Jeune agriculteur, fils d'agriculteur, né le 16 février 1892, il fut mobilisé à 22 ans avec le 23<sup>ème</sup> Bataillon Alpin des Chasseurs à pied le 1er août 1914. Le 23<sup>ème</sup> BCA était rattaché à la 29<sup>ème</sup> division et entrait dans la composition de l'armée de Lorraine. Le 23<sup>ème</sup> BCA franchit la frontière le 16 août sur les talons de l'ennemi. La progression se poursuivit en Lorraine annexée et le bataillon fut à DIEUZE le 19 août.

Le 20 août après deux journées de lutte de feu violent, les morts et les blessés sont laissés sur le champ de bataille. Les survivants seront faits prisonniers.

Il faudra aux pauvres parents de Julius, attendre la fin de l'année 1920 pour apprendre la mort du fils qu'ils n'ont cessé d'espérer.

Julius fut inscrit au registre des décès le 19 novembre 1920.

La commission a fait poser une plaque de rue à son nom dans son hameau des Brugassières. A travers son histoire nous rendons hommage à tous ces jeunes hommes, souvent fils uniques, disparus au Champ d'Honneur avec lesquels se sont arrêtées des lignées de familles restées sans descendance.

En 2015 la Commune a reçu un don de la famille de Mr Claude Piovant : Le journal de Guerre de Mr Ernest Piovant. Ce journal magnifiquement illustré a été présenté lors des journées du patrimoine et par la Compagnie du « Coup de Chapeau » qui proposait le 11 novembre 2015 des lectures de lettres du Front.

En 2016, la commission recevait un autre don : celui d'un éclat d'obus vestige des combats des 19 et 20 août 1914, qui eurent lieu sur la commune de Vergaville en Moselle, à côté de la ville de Dieuze, durant l'offensive française dite de « la Bataille des Frontières ».

Durant ces deux jours et sur ces trois kilomètres de ligne de front, le 15<sup>ème</sup> Corps d'armée composé de régiments provençaux, compta près de 3500 tués et certainement plus du double de blessés.

Cet éclat a été retrouvé dans ses labours par Monsieur Claude Péröt, agriculteur à Vergaville beau-frère de Monsieur Jean Paul Gaillot qui l'a donné à notre Commune par l'intermédiaire de Monsieur Roland Billo. La municipalité les remercie de ce geste de mémoire en hommage aux Plantourians morts lors de cette bataille comme le fut Julius Ollivier.

En 2017 monsieur Maurice Mistre, historien, a donné une conférence illustrée intitulée « L'Affaire du XV<sup>ème</sup> corps ». Un récit passionnant qui nous fit vivre au plus près la bataille de Dieuze et partager ainsi ce qu'a pu être le sentiment de Julius.

*La Victoire célébrée au village par les noms donnés aux rues dès la fin de la guerre*

En 2018, la commission a travaillé sur deux projets. Des plaques de rue en lave émaillée ont été installées. Elles représentent une vue



des rues du village avant la Grande Guerre et leur ancienne dénomination. Au lendemain de la Guerre dès le 17 novembre 1918, le Conseil Municipal sous la présidence du Maire Mr Philibert Perrin, vote la nouvelle désignation des principales voies publiques. Ainsi les rues seront renommées du nom des chefs militaires héros de la Grande Guerre. On sent ici l'urgence qu'a ressenti la municipalité de marquer la fin de la Guerre et sa Victoire militaire. Lors de l'inauguration un court résumé des actions marquantes de chacun de ces chefs d'armée a permis de situer dans le temps les faits décisifs qui ont apporté la Victoire.

Vous pouvez découvrir ses plaques en commençant par La Place de la Victoire autrefois place des Mûriers un QR Code explicatif vous donnera toutes les informations.



► Madame le Maire et Monsieur James Faulkner, comédien britannique, lecteur de texte ce 11 novembre 2018



## L'Androuneto, la vitrine musée sur la vigne et le vin

Une plaque en lave émaillée a été posée. Une légende permet de découvrir le nom des objets installés. Un QR Code permet d'écouter les explications apportées par Mme Michèle Grinda.



ZONE RÉGION PACA • NOUVELLE ENTREPRISE À VOTRE SERVICE

Menuiseries Alu/PVC  
Volets - Moustiquaires  
Stores int./ext. - Serrures  
Toiles / Rentoilages  
Installation & Dépannage  
**06 45 37 49 10**



ZONE RÉGION PACA • NOUVELLE ENTREPRISE À VOTRE SERVICE

83120 Plan de la Tour • mbservices83@gmail.com



Carrelage - Faïence  
Dallage - Parquet  
Petite maçonnerie  
NEUF & RÉNOVATION  
**06 17 97 33 74**